

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE à huis clos du 27/09/20

Conformément à l'article 4 de l'ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020 et à la décision du Conseil d'administration du CIQ DE LA TREILLE et DES HAMEAUX AVOISINANTS du 8 septembre 2020,

L'Assemblée Générale s'est tenue à huis-clos, sous la présidence de Béatrice Astier, le dimanche 27 septembre 2020 sans la présence physique de ses adhérents. Seuls les adhérents à jour de leur cotisation 2019, ont pu participer et exprimer leur vote par correspondance, ou par mail.

Le quorum nécessaire ayant été atteint (25% des inscrits selon nos statuts) l'ensemble des résolutions présentées par le Conseil d'administration a pu être présenté et soumis au vote qui a ainsi délibéré :

- approbation du compte rendu d'activités de l'année 2019 (1ère résolution)
- approbation des comptes annuels de l'exercice 2019 (2^e résolution)
- approbation des membres du Conseil d'Administration (3^e résolution)

RAPPORT MORAL

- **RAPPEL DU ROLE DU CIQ**

- **POUR L'ANNEE 2019 :**

* 75 ADHESIONS

*Renouvellement en septembre 2019 de la Convention avec la Mairie de Secteur pour l'utilisation du CMA jusqu'en juin 2020

*Modification de l'adresse du siège social du CIQ adoptée à la majorité.

Le siège social du CIQ est transféré du : 3 place Thouvenin 13011 Marseille

au : CMA BROQUIER, 4 Impasse Gérard Paradiso 13011 Marseille

Cette modification apparaîtra dans nos statuts pour une déclaration en Préfecture.

-o-o-o-

RAPPORT d'ACTIVITÉS

PARTICIPATION À DES RÉUNIONS CONCERNANT LE QUARTIER :

- avec le Maire et les Elus de la Mairie 11-12 : 2
- avec la Fédération des CIQ (réunions bimestrielles)
- avec Mme Bicas de la Mairie de secteur sur site concernant la voirie (chemins de la Clue et Pluence)
- avec Major Beaumont du Bataillon des Marins Pompiers de Marseille par rapport aux mesures à prendre pour se protéger des incendies de forêt

- Le Conseil d'Administration du CIQ se réunit une fois par mois (chaque deuxième mardi)
- Le CIQ est organisé en commissions responsables, en charge des activités que nous vous présentons ci-après :

COMMISSION URBANISME

PPRIFF : Le PPRIF a été signé en mai 2018. Ce recours passé en jugement le 9 juillet a été rejeté.

***PLUi** : l'enquête publique s'est terminée le 4 mars 2019. Il a été signé en début d'année 2020. Des recours pouvaient encore être présentés pendant deux mois jusqu'à fin février.

COMMISSION VOIRIE

REALISATIONS EN 2019

CHEMIN DE PLUVENCE :

Début 2019, marquage au sol par une ligne continue des voies et places de stationnement.

VILLAGE

En collaboration avec les Amis de Marcel Pagnol et l'Office du tourisme de Marseille, une signalétique a été demandée à l'attention des visiteurs toujours plus nombreux pour indiquer les lieux décrits dans les œuvres de Marcel Pagnol où de scènes de tournage ainsi qu'au Cimetière. La Métropole Aix Marseille Provence avait prévu ces travaux en avril 2020 mais ont été reportés en raison du confinement à une date ultérieure encore inconnue.

EN ATTENTE

VILLAGE

REVERBERE MONTEE PORTENSEIGNE

*Une création d'éclairage pour la montée Maurice Portenseigne ainsi que la remise en place d'un réverbère en haut de la montée qui avait été déplacé entraînant l'obscurité dans le passage devrait être réglé dans le courant du 2e semestre 2020.

* Pose de panneaux signalisation Gour de Roubaud (voie sans issue) et Route de la Treille (interdit camping-car)

*En association avec LES AMIS DE MARCEL PAGNOL, : proposition du nom « promenade Jacqueline et Marcel Pagnol » à l'ensemble parking+pedibus se trouvant devant la fresque de l'Ecole : accepté par la Commission des noms de rues.

CHEMIN DE PLUVENCE

Un « PLATEAU TRAVERSANT » au croisement Route de la Treille/Chemin de Pluence va être mis en place début 2021.

CHEMIN DE LA CLUE :

La deuxième tranche de travaux n'est toujours pas programmée du fait que les parcelles n'ont toujours pas pu être rachetées par la Mairie de Marseille.

*ROUTE DE LA TREILLE :

En attente de réponse : Sur la route de la Treille : élargissement des trottoirs, recouvrement sur une partie du Vallat de la Marteleine.

COMMISSION PROPRETÉ

Nos principaux signalements à Engagés au quotidien et Allo Mairie concernent principalement

- les dépôts sauvages appelés « jets clandestins »
- les tags et les crottes de chien
- le nettoyage et ramassage régulier des feuilles du noyau villageois.
- le désherbage de nos chemins

ENGAGES AU QUOTIDIEN : 0800 94 94 08 : propreté, voirie, circulation

Mais également, application à télécharger sur son smartphone et qui permet d'envoyer l'information en direct au service concerné.

ALLO MAIRIE : 0810 814 814 : tags , hygiène animaux morts, blessés ou errants, affichage sauvage, Obligations entretien parcelles privées.

SECURITE

Les réunions mensuelles que nous avons jusqu'à présent avec les CIQ du 11^e et la Police municipale et nationale ont été remplacées par des Conseils de Sécurité d'Arrondissements (CSA) qui rassemblent d'autres acteurs : des représentants de commerçants, de Directeurs d'établissements ou de Syndic d'immeubles avec la Police Municipale et la Police Nationale.

Mais nous faisons toujours remonter les problèmes de sécurité qui concernent notre quartier donc n'hésitez pas à votre tour à nous les faire remonter.

Il est important que le CIQ soit tenu au courant des délits sur le quartier pour pouvoir permettre à la Police municipale ou nationale d'évaluer le niveau d'insécurité.

En novembre 2019 : installation d'une caméra de surveillance au niveau de l'école.

PREPLAINTÉ EN LIGNE : A effectuer sur le site : <https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr> pour toute infraction d'atteinte aux biens ou dont l'auteur n'est pas connu

DEBROUSSAILLAGE ET BRULAGE

Rappel : tout brûlage est interdit sur tout le secteur des BDR par arrêté préfectoral

SAUF EN ZONE FORESTIERE

Il faut connaître la zone exacte où on habite et vérifier SUR LE SITE de l'Urbanisme (site de MPM) si on est en zone forestière ou urbaine.

TROIS CAS OÙ LE BRÛLAGE EST AUTORISÉ :

- si vous êtes agriculteur
- exploitant forestier
- si vous êtes soumis aux obligations légales de débroussaillage (CAD Si votre habitation se trouve dans un massif forestier à l'intérieur d'une bande de 200 mètres)

Pour les habitants en zone forestière, débroussailler :

- = sur un rayon 50 mètres, autour des constructions et à 10 m des voies d'accès
- = pour les personnes habitant en zone rouge : sur 100m au lieu de 50

Si vous n'êtes dans aucune de ces situations vous n'avez pas le droit de brûler

si vous êtes en zone urbaine il faut désherber son terrain sur la totalité

(voir schémas sur notre site)

ANIMATIONS

- Commémorations du 8 Mai et du 11 novembre :
- Loto :
- Fête des voisins en JUIN au village et proximités
- Fête de la Musique : 21 juin
- Fête du village à l'initiative du CMA avec le Cercle ST DOMINIQUE et ES13
- Concours crèches en DECEMBRE 19

Compte tenu des incertitudes liées à la crise sanitaire dans notre département, il ne sera pas présenté de projet d'animations prévisionnel pour l'année 2020.

SITE INTERNET : www.ciqlatreille.com

- ✓ toutes les informations (Organisation, comptes-rendus de réunion, agenda, actions du CIQ,
- ✓ les animations proposées par les associations de notre village,
- ✓ des photos, des articles, des ECHO.....

Ouvert à toutes les associations de La Treille.

Des invitations d'abonnement à la newsletter ont été envoyées aux adhérents...

L'ECHO DE LA TREILLE

Journal qui reprend les résumés des activités des Associations du village du trimestre passé.

Se le procurer auprès de Christiane Minko (Club ES13), à la Pharmacie des Camoins et à l'épicerie de la Treille. **Nouveau** : possibilité d'envoi par mail.

-o-o-o-

BILAN FINANCIER : Trésorier Claude Boutin :

COMPTE RENDU FINANCIER 2019

LIBELLES	DEPENSES	RECETTES	PERTES	BENEFICES
CARTES CIQ		935,00		935,00
LOTO	1163,70	1990,00		826,30
INT. LIVRET A		66,56		66,56
ECHOS DE LA TREILLE	821,76	894,50		72,74
FETE DE LA MUSIQUE+FETE DE LA TREILLE avec les 3 associations + FETE DES VOISINS	1108,60	1247,10		138,50
DONS :				
ST DOMINIQUE (Jeux des Enfants)	100,00		100,00	
MECENAT CHIRURGIE CARDIAQUE	150,00		150,00	
CONCOURS CRECHES	140,00		140,00	
CMA PARTIC.NOEL	70,00		70,00	
FRAIS A.G. 2019	172,56		172,56	
SITE INTERNET	18,00		18,00	
COT. ET ASSUR FEDERATION	50,00		50,00	
FRS DIVERS GESTION COURANTE	142,53		142,53	
(PAPETERIE-TIMBRES etc)				
FRAIS BANCAIRES	59,15		59,15	
ILLUMINATIONS CROIX BARRES	210,00		210,00	
TABLEAU INFORMATIONS CIQ	214,46		214,46	
TOTAL GENERAL	4420,76	5133,16	1326,70	2039,10
RESULTAT AU 31/12/19	-712,40			

	BILAN AU 01/01/2019	31/12/2019
SOLDE CAISSE	106,34	146,28
SOLDE BANQUE	9877,43	483,33
SOLDE LIVRET A	0	10066,56
TOTAL	9983,77	10696,17

RESULTAT AU	31/12/2019	10696,17
RESULTAT AU	01/01/2018	9983,77
		712,40 EXCEDENT

Le Trésorier,
Claude Boutin

La Présidente,
Béatrice Astier

Notre trésorerie présente un excédent au 31/12/2019 de 712,40 euros

BUDGET PREVISIONNEL POUR L'ANNÉE 2020 :

Compte tenu des incertitudes liées à la crise sanitaire dans notre département, il ne sera pas présenté de budget prévisionnel pour l'année 2020.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Composition du C.A. actuel

Béatrice Astier
Yvette Bergeron
Claude Boutin
Raymond Cazarely
Clémence Cuvelier
Mario De Cesare
Michel Durbec

Odile Jourdain
Béatrice Magnan
Alain Minko
Michel Portenseigne
Patricia Pappalardo
Jacques Pullino

TOTAL 13

Les membres sont renouvelables par tiers tous les trois ans. Cette année, les membres sortants sont :
C. Cuvelier / M. Durbec / B. Magnan / P. Pappalardo / J. Pullino.

Ils sollicitent le renouvellement de leur mandat qui est accepté.

Le maximum de membres peut atteindre 18 d'après nos statuts.

Il y a 5 places à pourvoir

Mme Martine Chambon habitant le Vallat de la Marteleine propose sa candidature qui est acceptée.



Béatrice ASTIER

Présidente



Clémence CUVELIER

Secrétaire Générale

Marseille, le 30 septembre 2020